

**De :** Cardinal, Joelle <[cardinal.joelle@hydroquebec.com](mailto:cardinal.joelle@hydroquebec.com)>

**Envoyé :** 5 juillet 2021 16:40

**À :** Greffe <[Greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:Greffe@regie-energie.qc.ca)>

**Cc :** Lis, Natalia <[Natalia.Lis@regie-energie.qc.ca](mailto:Natalia.Lis@regie-energie.qc.ca)>

**Objet :** Problème avec le SDÉ\_R-4148-2021

Bonjour,

Suivant un appel de la Régie, le Coordonnateur a été informé ce jour que la décision D-2021-069 avait été rendue le 28 mai dernier. Il n'avait pas pu prendre connaissance de cette dernière décision et n'a donc pas pu se conformer en temps opportun aux ordonnances contenues dans celle-ci. Suivant des vérifications, nous constatons que plusieurs représentants du Coordonnateur, dont la soussignée, sont abonnés aux alertes électroniques pour ce dossier, mais que personne n'a été alerté de la communication de cette décision. Il semble donc qu'il y a probablement eu un enjeu technologique avec le SDÉ, tel que discuté avec Madame Lis il y a quelques instants.

Considérant ce qui précède, le Coordonnateur souhaite aviser la Régie qu'il considère qu'il pourrait être en mesure de faire un suivi de la décision d'ici le 23 juillet si cela convient à la Régie.

Merci encore pour votre compréhension,



**Joelle Cardinal**

Avocate

Affaires juridiques  
75, René-Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. externe : 514-289-2211, poste 5211  
Télécopieur : 514-289-3719  
Courriel : [cardinal.joelle@hydroquebec.com](mailto:cardinal.joelle@hydroquebec.com)

**Avis de confidentialité**

Le présent courriel et toutes les pièces jointes peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Cette information est à l'usage exclusif du destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, veuillez en aviser immédiatement l'émetteur et détruire le contenu du courriel sans le communiquer ou le reproduire.